La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

Plateforme territoriale d'inclusion - Yindee

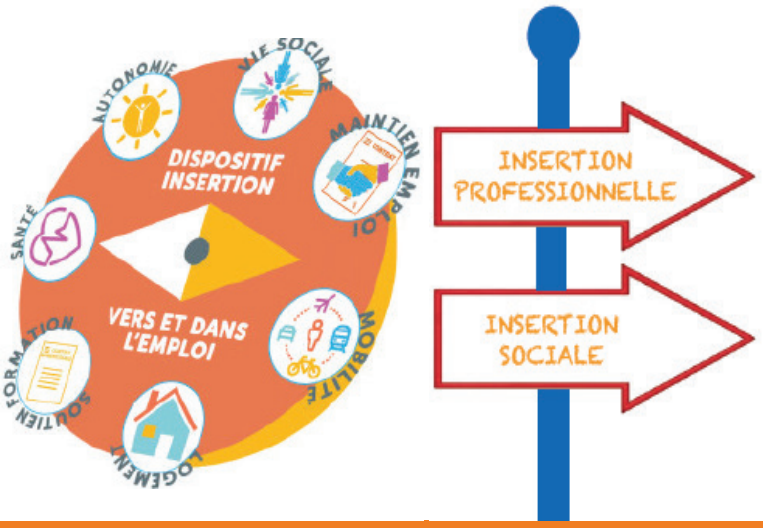

AGIR POUR FAVORISER L'INCLUSION

LEVER LES FREINS POUR ACCÉDER ET SE MAINTENIR EN EMPLOI

Éditorial du Président

L'inclusion par l'emploi : un enjeu collectif et une urgence !

L'inclusion sociale passe, très souvent, par l'accès à un emploi. C'est un levier fondamental pour sortir de la précarité, retrouver une stabilité, et reprendre confiance en soi. Mais pour beaucoup de personnes en situation de vulnérabilité, cet accès reste difficile. Et même lorsqu'elles trouvent un emploi, y rester peut s'avérer compliqué.

Dans ce nouvel Avis, le CESER Occitanie s'est penché sur les nombreux freins qui empêchent encore aujourd'hui un grand nombre d'habitants de notre région d'accéder à un travail ou de s'y maintenir durablement. Il s'agit de freins bien connus : difficultés de mobilité, accès limité à la formation, manque d'information, absence de coordination entre les dispositifs, ou encore stéréotypes et discriminations. Ces obstacles sont d'autant plus forts dans certains territoires ruraux, dans les quartiers prioritaires ou pour des publics comme les jeunes, les femmes ou les personnes en situation de handicap.

Pourtant, des solutions existent. Partout en Occitanie, des initiatives locales montrent qu'on peut agir efficacement si l'on travaille ensemble : État, Région, collectivités locales, associations, entreprises, organismes de formation… Tout le monde a un rôle à jouer.

Ce rapport présente plusieurs propositions concrètes. Elles visent à mieux coordonner les actions, rendre les dispositifs plus lisibles, faciliter l'accès à la formation et soutenir les parcours des personnes les plus fragiles. Il est aussi question d'adapter les formations aux métiers de demain, dans un monde en pleine transformation.

Ce travail collectif, mené avec l'écoute de nombreux acteurs de terrain, doit contribuer à une société plus juste, plus solidaire, et à une meilleure inclusion pour toutes et tous. Cela ne peut être possible qu'avec une mobilisation des chefs d'entreprise, des organisations syndicales, des associations et des collectivités à l'échelle du bassin de vie.

Il y a urgence !

Jean-Louis CHAUZY
Président du CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

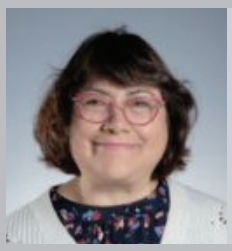

Beatriz MALLEVILLE
Présidente de la Commission
Éducation - Formation - Emploi
Jeunesse - Enjeux de société

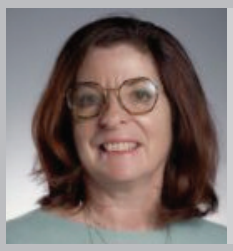

Josette RAYNAUD
Rapporteure

Synthèse de l'Avis voté à l'unanimité le 10 juin 2025 et préparé par la Commission Éducation - Formation Emploi - Jeunesse - Enjeux de société

L'accès et le maintien dans l'emploi restent des leviers fondamentaux d'inclusion sociale et de lutte contre la pauvreté. En dépit des discours sur un détachement croissant vis-à-vis du travail, les Français y demeurent largement attachés. Cependant, les publics en situation de vulnérabilité sont de plus en plus nombreux, nécessitant un renforcement et une meilleure coordination des dispositifs d'accompagnement.

État des lieux

En Occitanie, région marquée par une forte hétérogénéité territoriale et un taux de pauvreté supérieur à la moyenne nationale, les disparités en matière d'emploi sont particulièrement prononcées. Les jeunes, les familles monoparentales, les habitants des zones rurales et des quartiers prioritaires sont plus durement touchés. Le chômage varie fortement selon les zones, certaines proches du plein emploi, d'autres très touchées.

Les difficultés d'insertion (exclusion numérique, mobilité, formation, préjugés) affectent surtout les bénéficiaires du RSA et exigent des réponses globales. Par ailleurs, les mutations économiques et technologiques imposent une adaptation continue des compétences et une attention à la qualité de l'emploi.

La formation initiale et continue doivent être renforcées et mieux adaptées aux besoins du marché, en développant l'alternance et en optimisant la coordination des acteurs de l'insertion.

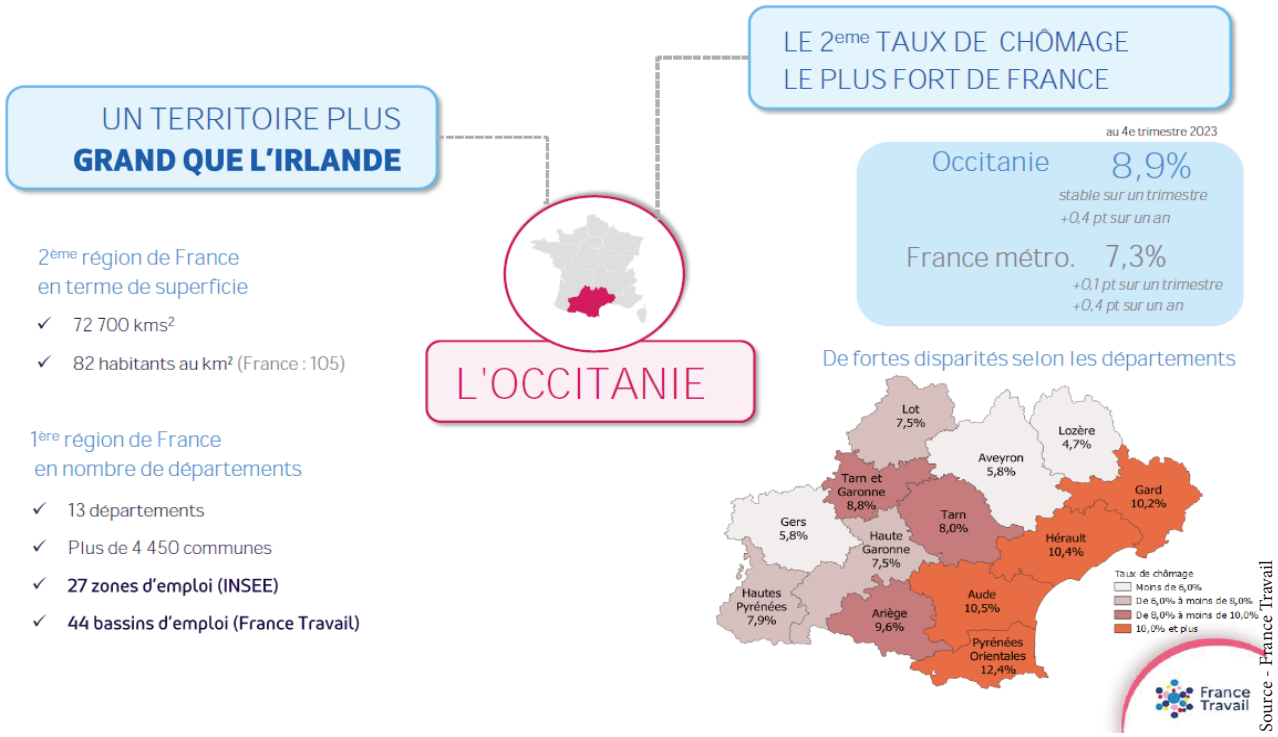

Quelle formation pour faciliter l'accès à l'emploi ?

L'accès à l'emploi passe d'abord par une formation initiale de qualité. Si plus de la moitié des jeunes Français obtiennent un diplôme supérieur, les inégalités d'insertion demeurent fortes, notamment selon le niveau de diplôme, l'origine sociale ou le territoire de résidence. En lycée professionnel, malgré des réformes pour mieux articuler formation et insertion (familles de métiers, bureaux des entreprises, quotas dans Parcoursup), beaucoup d'élèves sont orientés par défaut, ce qui accroît le décrochage. Des dispositifs existent pour accompagner les parcours (Tous droits ouverts, droit à l'erreur), mais restent peu lisibles et inégalement appliqués.

À l'université, les réorientations sont fréquentes, un quart des candidats sur Parcoursup sont des étudiants en réorientation, traduisant parfois une mauvaise orientation initiale, difficultés d'adaptation à l'enseignement supérieur, ou encore un changement de projet professionnel.. Des programmes comme PaRéO facilitent ces transitions, mais le manque d'information et la précarité étudiante pèsent lourdement sur la réussite.

L'apprentissage progresse fortement (notamment post-bac), mais reste inégalement réparti en Occitanie : la majorité de l'offre est concentrée dans les grandes agglomérations, au détriment des territoires ruraux. Les jeunes issus de milieux fragiles ont souvent plus de mal à décrocher un contrat, malgré des dispositifs comme les prépas-apprentissage. Le soutien individualisé est crucial pour éviter les ruptures de parcours et répondre à la pénurie de candidats dans certains métiers. Le CESER déplore l'arrêt du financement national des prépas-apprentissage, dispositif qu'il faudrait au contraire consolider.

L'État et la Région déploient plusieurs politiques pour soutenir l'insertion, dont la loi Plein emploi et le Plan régional d'investissement dans les compétences. L'expérimentation menée dans l'Aveyron ou le projet « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » dans le pays Midi-Quercy illustrent la volonté d'un accompagnement personnalisé et territorialisé. Le CESER constate que la multitude, la complexité des dispositifs d'inclusion et le manque de coordination entre acteurs freinent leur pleine efficacité. Pour favoriser une insertion durable, il est nécessaire de mieux structurer les politiques, les adapter aux spécificités locales, et renforcer l'égalité d'accès à l'information, à la formation et à l'emploi.

©Laurent Bonfonnet - Région Occitanie

Favoriser l'accès à la formation et à l'emploi en Occitanie : une politique régionale volontariste

Le Conseil régional d'Occitanie mène une politique ambitieuse pour l'égalité professionnelle et l'insertion des publics vulnérables. Des dispositifs comme *Génération Égalité*, les maisons pour femmes victimes de violences ou l'action d'associations contribuent à déconstruire les stéréotypes de genre. Malgré ces efforts, des inégalités persistent, notamment dans l'accès à l'emploi et les écarts salariaux.

©Pixabay

Pour accompagner les jeunes, les femmes, les seniors et les personnes éloignées de l'emploi, la Région déploie des dispositifs ciblés via le Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP 2022-2028), avec des formations adaptées (préqualifiantes, numériques, écologiques) et des solutions innovantes comme LEXIO, AVENIR ou INNOV EMPLOI. Le Revenu Écologique Jeunes anticipe la transition écologique avec 30 000 emplois attendus d'ici 10 ans. Le Pacte pour l'Embauche et les salons TAF permettent également de lever les freins matériels à l'insertion. Une évaluation de l'impact sur les bénéficiaires des différents dispositifs permettrait de réajuster les orientations stratégiques des politiques publiques.

Des acteurs de l'insertion pour les publics en situation de vulnérabilité

Les acteurs institutionnels (France Travail, DREETS, AFPA, SPIE…) coordonnent leurs efforts pour un accompagnement individualisé. Les Écoles de la Deuxième Chance (ER2C) et les Missions Locales sont en première ligne pour les jeunes en situation de décrochage scolaire ou NEET, notamment via les CEJ et dispositifs « d'aller vers ». Cap Emploi accompagne quant à lui les personnes en situation de handicap vers un emploi durable.

Les dispositifs de formation continue pour favoriser le maintien dans l'emploi

La formation continue, réformée par les lois de 2014 et 2018 (CPF, AFEST, France Compétences), reste un levier essentiel de maintien en emploi. Le Plan Régional de Formation (PRF), les OPCO, le PTP, la VAE, la VAPP ou encore la VAEM soutiennent la reconversion, la mobilité et la valorisation des acquis pour tous les publics.

Les acteurs et facteurs de l'insertion professionnelle

Face aux mutations démographiques, écologiques et numériques, l'Occitanie développe également des outils comme les clauses sociales d'insertion, qui obligent les entreprises à intégrer des publics éloignés de l'emploi dans leurs marchés. Des initiatives exemplaires comme celles d'associations ou d'entreprises (inclusion, mixité, stages 3e) illustrent un engagement croissant. L'ARACT accompagne par ailleurs les adaptations nécessaires des conditions de travail pour garantir la qualité de vie professionnelle.

©Léo ArcangeliRégion Occitanie

En conclusion, si la diversité des dispositifs et des acteurs démontre une réelle mobilisation régionale, des efforts doivent encore être menés pour renforcer l'accessibilité, l'accompagnement personnalisé et l'inclusion durable sur le marché de l'emploi.
L'accès et le maintien en emploi des publics vulnérables nécessitent des politiques coordonnées, inclusives et anticipatrices, fondées sur la formation, l'orientation choisie et la reconnaissance des parcours individuels. Pour bâtir une société plus juste, il est crucial d'allier justice sociale, égalité des chances et adaptation aux mutations économiques, écologiques et numériques.

À travers ce rapport, le CESER Occitanie propose des préconisations concrètes et transversales pour lever les freins à l'emploi, sécuriser les parcours professionnels et accompagner les mutations en cours. L'objectif : bâtir une insertion durable, inclusive et adaptée aux spécificités du territoire, au service de l'émancipation de tous les habitants.

L'ORGANISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

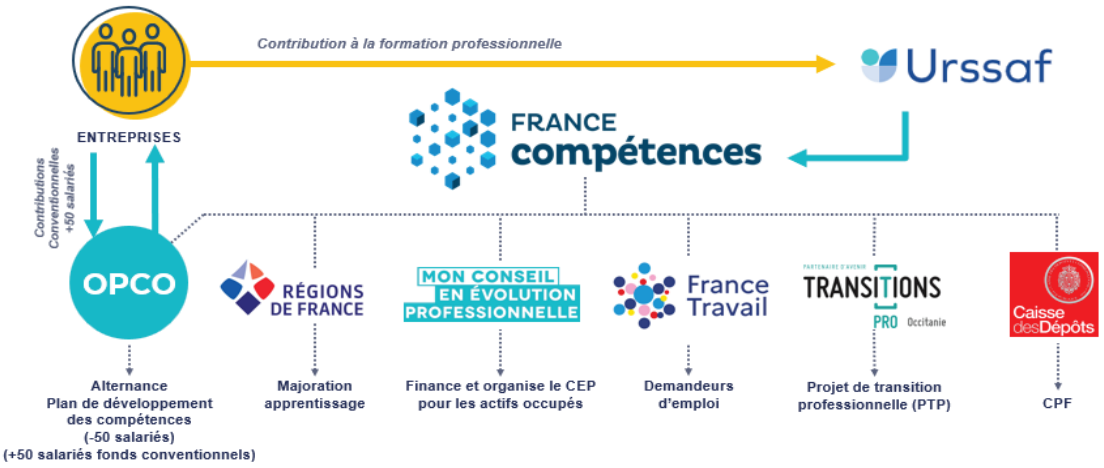

MON CONSEIL EN ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE uniformation

DES PRÉCONISATIONS POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS SOLIDAIRE ET INCLUSIVE AU SERVICE DE TOUS

OBJECTIF 1

Améliorer la lisibilité et la coordination des dispositifs tout en les renforçant. Faciliter l'accès à l'information

- Communication claire et interlocuteur unique pour chaque usager.
- Renforcer l'accès à l'information et à l'orientation.

OBJECTIF 2

Garantir l'accès des publics les plus fragiles aux parcours pré-qualifiants et qualifiants

- Aides au logement, mobilité et garde d'enfants.
- Lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme.

OBJECTIF 3

Construire des parcours qualifiants, renouvelés dans leurs contenus au regard des besoins de l'économie en temps réel et de la prospective et partager les bonnes pratiques

- Identifier les besoins des entreprises.
- Renforcer la mise en réseau des acteurs de l'insertion et de la formation.

OBJECTIF 4

Permettre aux publics les plus fragiles d'accéder à l'autonomie. Favoriser leur émancipation. Travailler sur leur inclusion autant que sur leur insertion.

- Favoriser l'émancipation et l'inclusion des individus.
- Permettre l'autonomie des publics fragiles.

La réflexion menée par les conseillères et les conseillers est le fruit de l'audition de 44 personnes : organismes de l'État, élus régionaux, sociologues, représentants de chambres consulaires, directeurs de centre de formation, associations et entreprises ainsi que le public en situation de vulnérabilité.

CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Siège
18 allées Frédéric Mistral
31077 Toulouse Cedex 4
Tél. 05 62 26 94 94
Fax 05 61 55 51 10
ceser@ceser-occitanie.fr

Site de Montpellier
201 av. de la Pompignane
34064 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 22 93 42
Fax 04 67 22 93 94
ceser@laregion.fr

www.ceser-occitanie.fr

L'intégralité de l'Avis est téléchargeable sur le site internet http://www.ceser-occitanie.fr
Chargée de mission : Lydie CREMONA ■ lydie.cremona@ceser-occitanie.fr ■ tél : +33 5 62 26 94 76
Secrétariat : Marie-Claude DAUBAS ■ marie-claude.daubas@ceser-occitanie.fr ■ +33 5 62 26 94 72